



Cabinet du Maire et de la Municipalité

Malakoff, le 2 décembre 2019

Madame Laurianne ROSSI

Députée de la 11^e circonscription des Hauts-de-Seine

Assemblée Nationale

126 rue de l'Université

75355 PARIS 07 SP

Madame la Députée,

Vous avez cru devoir, dans un courrier adressé ce week-end au Préfet des Hauts-de-Seine, dénoncer le soutien au mouvement social et la solidarité que manifeste la municipalité de Malakoff aux côtés de celles et ceux qui se mobilisent pour leurs droits et de plus justes retraites.

Ce courrier rejoint le communiqué de presse qu'a publié, sur le même thème, le candidat En Marche ! aux municipales à Malakoff, ramenant à des préoccupations électoralistes la polémique que vous tentez d'installer à la veille d'une contestation sociale de très grande ampleur.

Je regrette que l'attention que vous accordez soudain à Malakoff ne se soit pas manifestée plus tôt : que n'avez-vous saisi le Préfet, représentant de l'Etat dans notre département, lorsque notre commune a vu progressivement disparaître tous les services publics d'Etat, laissant la commune seule en première ligne, et sans financement complémentaire, assumer seule des responsabilités qui lui étaient abandonnées ? Que n'avez-vous relayé les protestations que nous élevons régulièrement pour dénoncer la baisse des dotations de l'Etat, qui font peser sur la qualité de nos services publics une menace constante ? Que n'avez-vous protesté avec nous contre la suppression du bureau de police et appuyé nos demandes de moyens supplémentaires en faveur de nos forces de police ?

A toutes ces inquiétudes légitimes, vous avez opposé jusqu'ici un silence assourdissant. Et vous ne sortez aujourd'hui de votre réserve que pour contester le droit aux élu-e-s de la République que nous sommes, comme vous, de soutenir les revendications légitimes des citoyens et de faire vivre le débat démocratique dans notre pays.

La décision de fermer au public la Mairie jeudi ne porte en aucune manière atteinte au droit de grève : chacun est libre d'exercer ou non ce droit, de venir ou non travailler ce jour-là, en toute liberté. Et les agents présents assureront leur mission, avec leur compétence et leur investissement habituels. En revanche, le nombre d'agents s'étant déjà déclaré gréviste est tel que la Mairie ne pourra assurer, ce jour-là, un accueil conforme aux exigences minimales. C'est pourquoi tous les usagers qui avaient pris rendez-vous avec les services municipaux ce jeudi ont été appelé et se sont vu proposer un rendez-vous de remplacement. Et j'ai considéré de ma responsabilité d'anticiper cette fermeture afin que les usagers puissent prendre leurs dispositions en toute connaissance de cause. C'est, de mon point de vue, l'attitude digne et responsable d'un service public moderne, efficace et solidaire.

Vos insinuations sur l'atteinte que la municipalité porterait à la liberté de conscience des employés municipaux ou même à la légalité républicaine témoignent, à l'inverse, d'une conception du débat public qui n'est pas la mienne. Le soutien enthousiaste que vous apportez à cette réforme ne vous autorise pas à mettre en doute l'attachement des élu-e-s de Malakoff aux valeurs de la République.

Par ailleurs, et prenant en compte les problématiques évidentes de transport, la municipalité a décidé de répondre favorablement à la demande portée par les sections locales de la FSU et la CGT de mettre deux cars à disposition des citoyen-ne-s qui souhaiteront participer aux manifestations parisviennes. La Bourse du Travail est disposée à en supporter le coût, par le biais d'une collecte citoyenne ouverte à tou-te-s. Pour votre information, la municipalité accorde régulièrement ce type de soutien matériel aux associations locales afin de soutenir leur dynamisme et leur activité citoyenne. C'est par exemple le cas pour les associations d'anciens combattants, le centre d'action sociale de la ville ou les associations sportives participant à des compétitions. Est-ce à dire que cette aide matérielle doit être désormais subordonnée à l'agenda du gouvernement, afin que l'activité citoyenne et associative locale ne paraisse pas nuire à la mise en œuvre de ses politiques ? Il me semble que, pour le coup, vous exigiez de ma part un contrôle préalable des opinions ou des positions philosophiques des actrices et acteurs du monde associatif, auquel je me refuse absolument.

J'entends parfaitement vos craintes, qui sont aussi celles du gouvernement, devant la grogne sociale que vos politiques provoquent. Mais attaquer le principe de solidarité et de responsabilité, que la ville de Malakoff défend et entend faire valoir, n'est pas à la hauteur des enjeux. Les cars que nous mettons à disposition seront bien insuffisants à répondre à la demande de toutes celles et ceux qui défileront jeudi contre la réforme des retraites. Et les Malakoffiot-e-s savent parfaitement l'attachement de la municipalité au développement des services publics municipaux, eux qui souffrent au quotidien de la désertion de l'Etat dans leurs quartiers.

Je regrette qu'une mobilisation sociale si conséquente, si légitime, ne soit pour vous que le prétexte à un esclandre électoraliste. J'espère que le débat public, pour les élections municipales à venir, sera d'un autre niveau. Les Malakoffiot-e-s le méritent, l'avenir de notre ville le réclame.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacqueline BELHOMME



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jacqueline BELHOMME".